

BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

SOMMAIRE

Le rôle et les responsabilités du vérificateur provincial, qui est un fonctionnaire de l'Assemblée législative, sont énoncés dans la Loi sur la vérification des comptes publics. Conformément aux dispositions de cette loi et d'autres lois et textes de référence, le vérificateur provincial procède à la vérification indépendante des programmes du gouvernement et de la fidélité des états financiers de la province et des nombreux organismes de la Couronne.

Le vérificateur provincial soumet son rapport annuel à l'Assemblée législative sur les questions importantes rencontrées dans le cadre de son travail de vérification, et sur d'autres points particuliers qu'exige la Loi sur la vérification des comptes publics. Le vérificateur provincial fait également rapport sur certaines missions spéciales pouvant lui être confiées par l'Assemblée législative, le Comité permanent des comptes publics, ou un ministre de la Couronne. Ce faisant, le vérificateur provincial aide l'Assemblée législative à tenir le gouvernement et ses administrateurs responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées dans les opérations gouvernementales.

Prévisions 2001-2002	PROGRAMMES	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
\$		\$	\$	\$
8 977 200	Programme du Bureau du vérificateur provincial	608 800	8 368 400	7 357 397
8 977 200	Total - Fonctionnement	608 800	8 368 400	7 357 397
294 400	Moins : Crédits législatifs	139 400	155 000	155 077
8 682 800	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	469 400	8 213 400	7 202 320
CLASSIFICATION COMPTABLE				
8 977 200	Dépenses	608 800	8 368 400	7 357 397

BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

PROGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL :

Le rôle et les responsabilités du vérificateur provincial, qui est un fonctionnaire de l'Assemblée législative, sont énoncés dans la Loi sur la vérification des comptes publics. Conformément aux dispositions de cette loi et d'autres lois et textes de référence, le vérificateur provincial procède à la vérification indépendante des programmes du gouvernement et de la fidélité des états financiers de la province et des nombreux organismes de la Couronne.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2001-2002	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Variation	Prévisions 2000-2001	Dépenses 1999-2000
	\$		\$	\$	\$
2501		PROGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL			
FONCTIONNEMENT					
1	8 682 800	Bureau du vérificateur provincial	469 400	8 213 400	7 202 320
L	294 400	Loi sur la vérification des comptes publics . . .	139 400	155 000	155 077
	8 977 200	Total - Fonctionnement	608 800	8 368 400	7 357 397
	294 400	Moins : Crédits législatifs	139 400	155 000	155 077
	<u>8 682 800</u>	Montant à voter	<u>469 400</u>	<u>8 213 400</u>	<u>7 202 320</u>

- NOTES -

BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Bureau du vérificateur provincial (2501-1)	\$
Traitements et salaires	5 821 900
Avantages sociaux	878 300
Transports et communications	170 400
Services	1 638 700
Fournitures et matériel	123 500
Paievements de transfert	
CCAF-FCVI Inc.	50 000
	<u>8 682 800</u>
Crédits législatifs	
Loi sur la vérification des comptes publics . .	294 400
	<u>294 400</u>
Total(Fonctionnement) - Programme du	8 977 200
Bureau du vérificateur provincial	<u><u>8 977 200</u></u>

